



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **Élections Québec 2014 Hausser les tarifs, c'est faire fi de l'appauvrissement**

**Québec, le 2 avril 2014 – Au lendemain de l'entrée en vigueur de la hausse de 4,3 % des tarifs d'électricité, le Collectif pour un Québec sans pauvreté réitère que la « révolution tarifaire » est une erreur et que le prochain gouvernement devra reculer sur les décisions des dernières années issues du principe de l'utilisateur-payeur.**

En appliquant de plus en plus systématiquement la logique de la tarification, le gouvernement du Québec porte atteinte à une dimension fondamentale des services publics québécois, soit d'être un instrument de redistribution de la richesse. « En effet, une majorité de ménages reçoivent davantage de services que ce qu'ils paient en impôts, taxes et cotisations. L'accessibilité aux services publics favorise une meilleure équité au sein de la population. Mais avec les hausses successives de tarifs des dernières années, l'effet redistributif s'est amoindri », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

À titre d'exemple, l'augmentation annoncée des frais de garde, les hausses d'Hydro-Québec de cette année et la taxe santé toujours en vigueur augmentent d'environ 1 300 \$ les dépenses d'un couple à faible revenu avec deux jeunes enfants. « Les ménages québécois peuvent bien se sentir étouffés... », d'ajouter M. Petitclerc.

Selon ce dernier, « Quand un gouvernement s'engage dans la voie des hausses de tarifs, c'est qu'il fait fi de l'appauvrissement de la classe moyenne et des personnes déjà pauvres. Si le prochain gouvernement manque d'imagination pour augmenter les revenus de l'État, il pourra s'inspirer des propositions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, il verra bien que plusieurs autres pistes sont envisageables! »

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est d'avis que le prochain gouvernement doit chercher des solutions du côté de la fiscalité. L'ajout de paliers à la table d'impôt des particuliers, par exemple, permettrait d'augmenter les revenus de l'État tout en favorisant la réduction des inégalités socio-économiques.

— 30 —